# En Ardèche, une aide financière pour les familles accueillant des mineurs étrangers

20/11/2017 à 20h18

**Pour encourager des familles à accueillir des mineurs étrangers, le conseil départemental de l'Ardèche a annoncé lundi la mise en place d'un dispositif de parrainage encadré par une association et doté d'une indemnité d'un peu plus de 400 euros par mois.**

Les départements sont confrontés à un afflux sans précédent de mineurs dits non accompagnés (MNA). Mais l'Ardèche "*n'est pas le Nord ni le Sud-Est*" et même si le nombre d'arrivées a doublé en 2017, l'afflux modéré de jeunes migrants (131 arrivés depuis janvier) permet de tester ce dispositif, explique une porte-parole de la collectivité. L'idée: s'appuyer sur la fibre solidaire des Ardéchois **en faisant le pari de la "*diversification de l'offre d'accueil afin de mettre ces jeunes au coeur des familles*", malgré les difficultés engendrées par leur parcours de vie, les différences culturelles, etc.**

Une association, Pluriels, sera chargée de vérifier le "sérieux" des familles volontaires et ensuite d'assurer le suivi. Le département s'engage de son côté à verser une indemnité de 13,77 euros par jour afin de couvrir les frais d'habillement et de restauration, soit au moins 413 euros/mois. Toute dépense liée à une scolarisation ou une formation restera du ressort du département, qui évaluera la pertinence du dispositif. […]